



DEMANDE DE BOURSE POUR UN STAGE BAFA OU BAFD

À compléter par le stagiaire

Allocataire Caf * : Oui Non

Numéro allocataire :

(en l'absence de numéro existant, il vous en sera attribué un).

Si vous êtes affilié à la Msa, adressez-vous à votre caisse Msa (<https://portesdebretagne.msa.fr/lfy/web/msa-des-portes-de-bretagne/bafa-bafd>)

NOM : PRÉNOM : DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

SITUATION FAMILIALE : Célibataire Vie maritale Pacs/mariage

VOTRE SITUATION : Lycéen/étudiant Chômage indemnisé Chômage non indemnisé
Salarié Autre (à préciser) :

FORMATION : Cocher d'une croix la formation pour laquelle la bourse est demandée

BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) :

Formation générale Approfondissement ou qualification

BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) :

Formation générale Perfectionnement

Je soussigné(e) _____ certifie
que les renseignements portés sur cette demande sont exacts et je m'engage à suivre
l'ensemble de la formation.

Fait à _____, le ___/___/_____

Signature du candidat :





À SAVOIR

*Cf conditions et barèmes pour le bénéfice de l'aide BAFA ou BAFD sur le règlement intérieur des Aides aux Familles disponible sur [caf.fr \(https://caf.fr/allocataires/caf-d-ille-et-vilaine/offre-de-service/thematique-libre/le-reglement-des-aides-aux-familles\)](https://caf.fr/allocataires/caf-d-ille-et-vilaine/offre-de-service/thematique-libre/le-reglement-des-aides-aux-familles)

→ Stagiaire/allocataire et enfant d'allocataire :
prise en compte du quotient familial connu au dossier Caf.

→ Stagiaire non-allocataire et enfant de non-allocataire :
Calcul d'un quotient spécifique sur la base de l'avis d'imposition N-2
1/12 du revenu brut global
Nb de parts (sur avis d'imposition)

PIÈCES À JOINDRE

1- Votre certificat d'inscription au stage

2- Renseignements concernant votre situation fiscale :
> la photocopie de votre dernier avis d'imposition ou de celui de vos parents (selon rattachement fiscal),
pour la catégorie « Stagiaire non-allocataire et enfant de non-allocataire » (Cf ci-dessus).

(En 2023 = Avis d'imposition année 2022 correspondant aux ressources 2021)

